

Bulletin Municipal

Labathude

2023



n°27

MOT DU MAIRE

C'est avec beaucoup de joie et d'enthousiasme que je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année. Vœux partagés avec mes collègues du Conseil Municipal. Nous voulons avoir une pensée pour les habitants décédés en 2023 et pour leurs familles; une pensée pour les personnes malades et leurs familles qui les soutiennent au quotidien. De façon plus large, nous avons une pensée pour les peuples qui, aux portes de l'Europe et ailleurs, vivent en souffrance dans leurs pays en guerre.

Aujourd'hui La Caminade est devenue un lieu de vie, de détente et de rencontre pour les habitants de notre territoire. Comme prévu, 8 associations se sont fédérées autour du Relais des Loisirs pour faire vivre cette structure. Chaque association y exerce ses propres activités et toutes participent aux animations du Café Associatif.

Ceci permet et favorise de nombreux moments de retrouvailles dans un très bon esprit de convivialité.

Merci à tous les bénévoles qui, au travers de ces associations contribuent à faire vivre notre commune.

Je remercie vivement tous les personnels: les employés communaux, les enseignantes, le personnel de l'éducation nationale à l'école et ceux de l'Association Ségala Limargue en postes à la crèche. Toutes et tous contribuent au bon fonctionnement de la commune et à l'attractivité de celle-ci.

A la cantine Nadège a pris un congé aidant familial d'un an pour s'occuper de sa maman malade, c'est Fanny qui la remplace.

Pascale a décidé de démissionner de son poste de secrétaire de mairie fin février 2024. Je la remercie en mon nom et au nom de vous tous pour ces 16 années passées au service de la commune toujours avec sourire et bonne humeur. Je lui souhaite beaucoup de bonheur dans ses nouvelles occupations.

Sa remplaçante, Amandine LEFEBVRE a pris ses fonctions le 26 février 2024; Amandine habite à Sainte Colombe.

Les 2 pavillons HLM sont maintenant terminés et sont mis à la location, Il y a toujours une forte demande pour le locatif et l'achat de maisons existantes. Deux couples dont un avec 3 enfants occupent ces pavillons depuis le 26 Février.

A la rentrée scolaire 2023 nous avons accueilli 48 enfants à l'école de Labathude, 12 élèves de plus que l'année précédente. Depuis la rentrée 2 autres enfants ont rejoint l'école.

En ce qui concerne les logements communaux, des travaux d'amélioration énergétique vont être réalisés cette année. Pour cela nous avons obtenu diverses subventions qui contribueront à un montage financier maîtrisé.

L'adressage va être réalisé cette année. Cette opération est devenue indispensable pour les livraisons mais aussi pour les secours aux personnes.

Un columbarium sera construit au cimetière de La Remise.

Au niveau de la voirie nous n'avons pas eu de travaux en 2023. Cette année 2024, la route de Cruzols va être refaite (de la route de Labernadie à la route de Goule en passant par Cruzols), avec l'accès à la maison de Léo PIJNENBURG.

Dimanche 9 Juin 2024 se tiendront les élections européennes. Je vous encourage à y participer fortement comme pour chaque élection. Les élections européennes sont très importantes car c'est l'Europe qui impulse les politiques nationales.

L'état et les collectivités locales évoquent régulièrement les énergies renouvelables et les territoires à énergie positive. La commune de Labathude est très bien placée et a même une certaine avance au regard des chiffres suivants.

En 2022 (derniers chiffres ENEDIS) la consommation électrique totale annuelle de notre commune s'est élevée à 998 MWH pour une production de 4700 MWH.

C'est dans un contexte qui n'est jamais aussi favorable que nous voudrions l'espérer que notre commune de Labathude trace malgré tout, sa route. Elle le fait avec solidarité, bon sens et efficacité et avec le souci de chacune et chacun d'entre vous, avec un conseil municipal cohérent et solidaire, qui travaille dans un bon état d'esprit, ce qui est très important pour le développement de notre commune.

Cette année 2024, pour laquelle je vous renouvelle mes meilleurs vœux, sera à l'image de ce que nous en ferons ensemble.

Vive la commune de LABATHUDE

Le Maire Jacques VIROLE



ETAT CIVIL 2023

Mariage : Roger Roumégoux et Françoise Delmas de Bernadet le 22 avril.

Naissance: Elie Fernand Calméjane Lacaze de Nadal le 22 juin.

Décès : Lucette Favard née Goutal de Labernadie le 23 juillet.

URBANISME

- DP Aménagement sur bâtiment agricole «La Remise».
- DP Accessibilité sur maison d'habitation «Bernadet».
- DP Installation panneaux photovoltaïque «Crouzol».
- DP Division parcelle «La remise».
- DP Abris agricole « Bernadet »
- DP Aménagement agricole « Roc Blanc »
- DP Silo couloir « Les Barrieres ».
- DP Deux silo tours « Labathude ».
- DP Aménagement sur bâtiment agricole « Masdelbos ».
- CU Transformation grange en habitation « Le Balat ».
- DP Installation panneaux photovoltaïque « Les Barriers ».
- DP Installation panneaux photovoltaïque « Labathude ».
- PC Travaux sur maison « Fayfols ».
- CU Transformation grange en habitation « La Calmette ».

DP: Déclaration préalable.

CU: Certificat d'urbanisme.

PC: Permis de construire.

REALISATIONS BUDGETAIRES 2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : NATURE	REALISE
CHARGES A CARACTERE GENERAL (eau, électricité, téléphone, entretien divers...)	99 058,39
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	156 397,10
ATTENUATION DE PRODUITS (compensation Grand-Figeac et reversement FNGIR)	22 004,00
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
AUTRES CHARGES DE GEST.COURANTE (participation école Lavitarelle, indemnités élus, subventions aux associations...)	34 906,56
CHARGES FINANCIERES (intérêts des emprunts)	16 105,55
CHARGES EXCEPTIONNELLES	205,95
TOTAL	328 677,55

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : NATURE	REALISE
Atténuation des charges	1 248,86
Opérations d'ordre de transfert entre sections	
PRODUITS SERVICES DU DOMAINE/VTES DIVERSES	64542,58
IMPOTS ET TAXES	105177,07
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	164310,5
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	28582,16
PRODUITS FINANCIERS	3,38
TOTAL	363 864,55

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : NATURE	REALISE
LOGEMENTS LANDES	3 559,05
SALLE DES FETES	800,52
ACHAT DE MATERIEL	4 702,10
PRESBYTERE MAISON DES ASSOCIATIONS	1 334,10
ASSAINISSEMENT LA REMISE	1 320,00
OPERATIONS FINANCIERES	28 752,77
TOTAL	40 468,54

RECETTES D'INVESTISSEMENT : NATURE	REALISE
PRESBYTERE MAISON DES ASSOCIATIONS	8 708,00
LOGEMENTS LANDES	12 523,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
OPERATIONS FINANCIERES	37 638,59
TOTAL	58 869,59

DETAIL DES REALISATIONS 2023

- Installation de deux radars pédagogiques sur la route départementale N° 653 aux extrémités de l'agglomération de La Remise; l'acquisition de ces radars avait été financée en 2022.
- Assainissement des 2 pavillons HLM au lotissement Lasborie par l'entreprise Benne pour un montant de 13224,96€ TTC.

PREVISIONS DE TRAVAUX POUR 2024

REFECTION DE VOIRIE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

- * Route de CROUZOLS, de la route de Labernadie jusqu'à la route de Goule en passant par Crouzols, et l'accès Pijnenburg.

TRAVAUX DIVERS COMMUNAUX

- * Construction d'un columbarium au cimetière de La Remise (un dossier de demande de subvention a été déposé).

- * Adressage réalisé avec l'aide du SDAIL (Service Département d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot, auquel la commune est adhérente)

- * Parement pierre du mur d'enceinte de La Caminade avec pose d'un garde corps sur l'escalier.

- * Travaux d'amélioration de la performance énergétique aux logements communaux.

- Logements Landes: Isolation de 2 murs + remplacement de 2 portes + installation d'une pompe à chaleur avec production d'eau chaude sanitaire à chaque logement.

- Logements école: Installation de chauffe eau thermodynamique et de VMC double flux avec échangeur à chacun des 3 logements au dessus de l'école.

Ces travaux d'amélioration de la performance énergétique présentent 3 avantages:

1 - Moins de déperditions de chaleur avec l'isolation de 2 murs et le remplacement de 2 portes aux logements LANDES, ainsi que l'installation de VMC double flux avec échangeur aux logements au dessus de l'école.

2 - Economies d'énergies avec l'installation de pompe à chaleur à chaque logement Landes à la place de la chaudière fuel; et le remplacement de chauffe-eaux électriques par des chauffe-eaux thermodynamiques aux logements école.

3 – Production d'eau chaude sanitaire et chauffage avec des appareils plus écologiques.

- * Pose de clôture aux 2 nouveaux pavillons HLM au lotissement Lasborie.

- * Réparation de 2 vitraux à l'église (travaux pris en charge en grande partie par l'assurance).

- * Aménagement de sécurité à La Remise sur la Route Départementale n° 653 et dans le village de Labathude . Le dossier de demande de subvention dans le cadre des amendes de police 2024 va être déposé début Avril 2024.

Compte-rendu séance du Vendredi 14 avril 2023

Présents : Jacques VIROLE, Marie-Paule FOURAIGNAN, Denis TRUEL, Yannick AMADIEU, Jeannette BARDET, Marie-Monique BLADOU, Jean-Luc DOLIQUE, Georges FAVARD, Jean-Pascal GUILLET, Laurent LAVERGNE

Absents : Caroline LAPORTE

Délibération : Vote des 3 taxes

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2121-29, vu l'article 16 de la loi numéro 2019-1479 de finances de 2020 lequel prévoit la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales, vu le code général des impôts, et notamment l'article 1636 B sexies, vu la note d'information de la DGCL du 21 février 2023 relative aux informations fiscales utiles à la préparation des budgets 2023, Mr le Maire rappelle que par délibération du 1^{er} avril 2022, le conseil municipal avait fixé les taux des impôts à:

-Taxe foncière sur les propriétés bâties: 40.68%

-Taxe foncière sur les propriétés non bâties: 173.12%

Depuis 2020, le taux de taxe d'habitation était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus consécutivement à la réforme de la fiscalité locale.

A partir de 2023, le taux de TH sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité vote les taux de 2023 et décide de maintenir les mêmes taux d'imposition qu'en 2022. Soit :

- TH 11.30 %
- TFB 40.68 %
- TFNB 173.12 %

Délibération : M57 Régime des amortissement des immobilisations et fongibilité des crédits

Délibération approuvant le régime des amortissements des immobilisations et la fongibilité des crédits

Vu l'article R 2321-1 du code général des collectivités territoriales, vu la délibération n°26 du Conseil Municipal du 29 septembre 2022 approuvant le passage à la nomenclature

M57 à compter du 1^{er} janvier 2023, considérant la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2023, considérant que les durées d'amortissement des immobilisations sont fixées pour chaque bien ou catégorie de biens par l'assemblée délibérante, qui peut se référer à un barème fixé par arrêté du ministre chargé des collectivités locales et du ministre chargé du budget, considérant que tout plan d'amortissement commencé doit être poursuivi jusqu'à son terme, sauf cession, affectation, mise à disposition, réforme ou destruction du bien. Le plan d'amortissement ne peut être modifié qu'en cas de changement significatif dans les conditions d'utilisation du bien. La commune ou le groupement bénéficiaire de la mise à disposition ou de l'affectation poursuit l'amortissement du bien selon le plan d'amortissement initial ou conformément à ses propres règles, considérant qu'une assemblée délibérante peut fixer

un seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur ou dont la consommation est très rapide s'amortissent sur 1 an.

Considérant que le conseil peut déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

-d'appliquer la méthode de l'amortissement linéaire *prorata temporis* à compter du 1^{er} janvier 2023, à compter de la mise en service du bien.

-de fixer les durées d'amortissements pour les nouvelles immobilisations acquises à compter du 1^{er} janvier 2023 comme prévu dans le règlement budgétaire et financier.

-de déroger à l'amortissement au *prorata temporis* pour les biens de faible valeur dont le montant unitaire est inférieur à 1000 € TTC.

-d'autoriser le Maire à procéder, à compter de l'exercice 2023, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

-d'habiliter le Maire à prendre tous les actes nécessaires à la bonne exécution.

Délibération: Participation ALSH Leyme fréquentation 2021

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier reçu de la part de la mairie de Leyme sollicitant la participation financière à l'ALSH en fonction des enfants de la commune ayant fréquenté le centre de loisirs en 2021. Le montant demandé est de 2.119€.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder au paiement de la somme de 2.119€ au profit de la commune de Leyme.

Délibération: Signature de la convention de mise à disposition des salles à l'association au Relais des Loisirs

Mr le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention établi en coordination avec l'association au Relais des Loisirs.

Cette convention porte sur la gestion des salles mises à disposition par la commune et les droits et obligations des deux contractants (association et mairie) notamment la gestion de la location des salles et la gestion du café associatif implanté au rez de chaussée haut de La Caminade.

Mr le maire n'a pas pris part au vote.

Après lecture, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mr Virole Jacques à signer cette convention.

Votes:

-Compte administratif de la commune de Labathude 2022

-Compte administratif lotissement Lasborie 2022

-Compte administratif Photovoltaïque 2022

- Affectation du résultat d'exploitation Commune de Labathude 2022
- Affectation du résultat d'exploitation Lotissement Lasborie 2022
- Affectation du résultat d'exploitation Photovoltaïque 2022
- Budget communal 2023
- Budget photovoltaïque 2023
- Budget lotissement Lasborie 2023

Compte-rendu séance du Vendredi 7 juillet 2023

Présents : Jacques VIROLE, Marie-Paule FOURAIGNAN, Denis TRUEL, Yannick AMADIEU, Jeannette BARDET, Jean-Luc DOLIQUE, Georges FAVARD, Jean-Pascal GUILLET, Laurent LAVERGNE

Représentés : Marie-Monique BLADOU

Excusés : Caroline LAPORTE

Délibération: Garantie d'emprunt pour la construction des 2 pavillons Polygone

Vu le rapport établi par la Caisse des dépôts, banque et territoire, la présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Vu les articles L2252-1 et L2252-2 du code général des collectivités territoriales, Vu l'article 2305 du Code civil, Vu le contrat de prêt n° 146064 en annexe signé entre Interrégionale Polygone Société Anonyme d'HLM ci-après l'emprunteur, et la Caisse des dépôts et consignations;

Article 1:

L'assemblée délibérante de Commune de Labathude (46) accorde sa garantie à hauteur de 30% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 278.297 Euros souscrit par l'emprunteur auprès de la caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt N° 146064 constitué de 2 lignes du prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 83.489,10 Euros augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de prêt.

Le dit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2:

La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3:

Le Conseil s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Délibération: Adhésion de Labathude au syndicat mixte ouvert AGEDI (AGEDI propose une suite de solutions informatiques et numériques complète répondant à tous les besoins de fonctionnement d'une collectivité territoriale)

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la collectivité s'est rapprochée du Syndicat Mixte AGEDI afin de demander son adhésion.

Après avoir fait lecture des statuts et du règlement intérieur du syndicat mixte AGEDI, approuvés par délibération du Comité syndical en date du 16 décembre 2022 et notamment de son article 11 relatif à l'adhésion,

ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, la collectivité décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- d'adhérer au Syndicat Mixte AGEDI selon l'objet mentionné à l'article 5 des statuts.
- de charger Monsieur le Maire de prendre toutes les dispositions administratives nécessaires pour mettre en œuvre la présente délibération.
- de désigner Monsieur le Maire comme délégué de la collectivité à l'Assemblée Spéciale du syndicat mixte AGEDI.
- de prévoir au budget annuel le montant de la contribution au Syndicat Mixte calculé selon les modalités prévues dans ses statuts.

Délibération: Création, adhésion et participation au Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot

Vu les statuts du «Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot»; Vu l'article L5511-1 du code général des collectivités territoriales;

Il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer au "Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot".

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'adhérer au "Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot"
- d'approuver les statuts joints en annexe,
- de désigner comme représentant titulaire à l'Assemblée générale : Jacques VIROLE; et comme suppléant : Jean-Pascal GUILLET,
- d'autoriser le maire à signer tout document et à engager toute procédure nécessaire à la bonne mise en œuvre de cette adhésion.
-

Délibération: Vote de crédits supplémentaires - Labathude

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023 ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
681 (042)	Dot. Amort. et prov. Charges de fonct.	-1200.00	
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	1200.00	

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Délibération: Vote de crédits supplémentaires – Lotissement Labathude

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
605	Achats de matériel, équip. et travaux	-5.00	
608 (043)	Frais sur terrains en cours aménagement	5.00	
791 (042)	Transferts de charges de fonctionnement		-5.00
796 (043)	Transferts charges financières		5.00

INVESTISSEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
1641 (041)	Emprunts en euros		-43109.72
1641	Emprunts en euros		43109.72

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Délibération: Convention SAUR

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la convention SAUR quant à l'entretien des poteaux, bâches et citernes d'incendie.

Le syndicat du Limargue et Ségala n'ayant pas la compétence incendie, ce dernier a réalisé une consultation auprès de deux sociétés pour effectuer cet entretien et a retenu la SAUR.

Le Conseil Municipal délibère favorablement et à l'unanimité pour que cette convention soit signée par Mr le Maire et prend note du prix de 65€ HT par bouche d'incendie.

Questions diverses:

-Les ateliers du PLUI du Grand-Figeac prévus en juin sont reportés à septembre.

-Les aides «Fonds Vert» de l'État peuvent couvrir les 2 pompes à chaleur des logements «Landes», le changement de la plus ancienne porte-fenêtre, le changement de la porte métallique, le remplacement de la VMC des logements de l'école par un système double-flux. Des devis ont été demandés à plusieurs artisans.

-Ecole: les effectifs prévus pour la rentrée de septembre sont de 48 enfants, en très nette progression par rapport à l'année précédente pour laquelle ils étaient de 36.

Compte-rendu séance du vendredi 22 septembre 2023

Présents : Jacques VIROLE, Marie-Paule FOURAIGNAN, Denis TRUEL, Yannick AMADIEU, Jeannette BARDET, Jean-Luc DOLIQUE, Georges FAVARD, Jean-Pascal GUILLET, Laurent LAVERGNE, Marie-Monique BLADOU

Excusés : Caroline LAPORTE

SIVU «Ecole»

Le 11 Août 2023 les élus représentant les 7 communes du RPI Labathude - Montet et Bouxal ont eu une entrevue avec Madame la Sous préfète pour discuter du projet de SIVU école.

Madame la Sous-Préfète nous a bien expliqué les règles pour la création de ce SIVU.

Les élus représentant les communes se sont à nouveau réunis le 25 Août 2023 pour discuter des règles édicter par Madame la Sous-Préfète et essayer d'élaborer une stratégie.

La réflexion doit se faire maintenant au sein de chaque Conseils Municipal.

Emplois du temps personnel école

- Myriam Lepori: 22 heures/semaine
- Maryline Margouet: 21heures/semaine
- Caroline Virole: 26 heures/semaine

- Julien Morand: 25 heures/semaine
- Fanny Brinon Delbos: 25 heures/semaine

Tarifs repas crèche et école

La commune de Montet et Bouxal ne souhaite pas augmenter le prix de la part prise en charge par les parents; ce qui va provoquer une augmentation de la part collectivité, surtout en cette période de forte inflation.

Logements Polygone

Les deux pavillons HLM doivent être terminés mi décembre;

Faire réaliser l'assainissement et la clôture si le temps le permet

Compte-rendu séance du 10 novembre 2023

Présents : Jacques VIROLE, Marie-Paule FOURAIGNAN, Denis TRUEL, Yannick AMADIEU, Marie-Monique BLADOU, Jean-Luc DOLIQUE, Jean-Pascal GUILLET, Laurent LAVERGNE
Excusés : Jeannette BARDET, Georges FAVARD, Caroline LAPORTE

Devis informatique

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de faire évoluer le matériel informatique dédié à la mairie. Il présente le devis proposé par la société I-Médias, Cela concerne la fourniture de 2 ordinateurs, la maintenance de ceux-ci, la sauvegarde locale ainsi que le coût des licences.

Convention avec l'association Labathu'Lèves

La mise à disposition des salles et équipements à l'association Labathu'Lèves au sein du bâtiment La Caminade se monte à 4000€/an. La mairie reste propriétaire du matériel et le renouvelle si besoin.

Fonds Vert

Divers devis ont été demandés afin d'améliorer la performance énergétique des logements locatifs de la commune. Ces travaux peuvent bénéficier des aides de l'État nommées «Fonds Vert». Ils portent pour chacun des 3 logements au-dessus de l'école sur l'installation d'un chauffe-eau thermodynamique, une VMC double-flux avec échangeur. Pour les 2 logements «Landes», il s'agit de l'isolation du mur entre le séjour et la grange, du changement de la porte-fenêtre pour le logement Est; de l'isolation du mur du cellier, de la pose d'une porte isolante pour le logement Ouest.

Pour les devis fournis pour les pompes à chaleur, des compléments d'information sont à demander aux différents artisans, celles-ci n'ayant pas toutes les mêmes caractéristiques.

HLM Polygone

Les 2 logements en construction au lotissement «Lasborie» devraient être livrés en décembre. La commune doit faire installer l'assainissement.

Vitraux de l'église

Le montant du devis pour leur réparation est de 4534€HT.

DETR 2024

Le Conseil Municipal débat sur le fait que la DETR puisse être affectée à la création du columbarium. Elle peut financer des travaux d'un montant minimum de 12 000€ HT à hauteur de 25%.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Mr le Maire faire les démarches nécessaires pour les demandes de subvention liées à cette opération.

Chemin Les Bormes

Monsieur le Maire informe que pour le déplacement du chemin public situé à «Les Bormes», il est nécessaire de procéder à une enquête publique.

Gisement ENR

Monsieur le Maire fait part de la loi APER qui oblige les communes dans un délai restreint de se prononcer sur l'implantation d'énergies renouvelables sur chaque territoire. L'objectif est de multiplier par 3 la capacité Energies renouvelables installée d'ici 2028.

Délibération: article 65748 participation voyage collège Latronquière

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier reçu du Collège La Chataigneraie à Latronquière. Ce dernier désire organiser un voyage scolaire à Madrid et manque de financement pour mener à bien ce projet. Après délibération, les membres du Conseil Municipal présents décident à l'unanimité d'octroyer une subvention de 100€ au collège de Latronquière à cet effet.

Délibération: Encaissement de chèques

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des chèques que nous avons à encaisser:

-Groupama : 2153.54€ avance sur sinistre église

-Groupama : 306.00€ vitre abri bus

-Orange : 7.60€ suite à l'installation fibre mairie

-Orange : 63.73€ suite fibre école

Après délibération, les membres du Conseil présents autorisent à l'unanimité que Monsieur le Maire remette à l'encaissement l'ensemble de ces chèques.

Délibération: DM2 intérêts d'emprunt Article 66111

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
66111	Intérêts réglés à l'échéance	700.00	
6068	Autres matières et fournitures	-700.00	

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Compte-rendu séance du mercredi 20 décembre 2023

Présents : Jacques VIROLE, Marie-Paule FOURAIGNAN, Denis TRUEL, Yannick AMADIEU, Marie-Monique BLADOU, Jean-Luc DOLIQUE, Jean-Pascal GUILLET, Laurent LAVERGNE
Absents : Jeannette BARDET, Georges FAVARD, Caroline LAPORTE

Secrétariat de mairie

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du souhait de Pascale Cros de démissionner de son poste au secrétariat de mairie pour raisons personnelles. Son poste sera vacant à compter du 1er mars 2024.

Suite à l'offre d'emploi publiée, Amandine Lefebvre a été reçue. Son profil correspond: elle a été employée dans différentes collectivités territoriales et la qualité de son travail y a été reconnue.

Il lui sera donc proposé d'occuper ce poste dès le mois de mars avec un contrat à l'essai.

Logements «Polygone»

L'assainissement sera terminé cette semaine.

De nombreuses demandes arrivent en mairie. Elles sont réorientées vers Polygone, qui étudie la recevabilité des dossiers, et qui réunit ensuite une commission pour faire le choix des futurs locataires.

Amendes de police

L'État rétrocède aux communes et à leurs groupements le produit effectivement recouvré des amendes de police (de circulation, de stationnement et une fraction des amendes radars) dressées sur leur territoire. Les communes et groupements de moins de 10 000 habitants le perçoivent de manière indirecte à travers une enveloppe départementale calculée en fonction des contraventions dénombrées sur le territoire de ces collectivités. La mutualisation du produit revenant aux communes et groupements de moins de 10 000 habitants au niveau des conseils départementaux permet aux plus petites communes de voir la réalisation d'opérations de sécurisation sur leur territoire.

Le Conseil Municipal débat de quel type d'aménagement il est nécessaire sur la commune. Le consensus se porte sur la réalisation d'un aménagement qui pourrait sécuriser le passage piétonnier de la place de «La Remise» à la route de «Fayfol». Il est décidé de recourir aux services du SDAIL pour apporter une réponse à cette problématique.

Bulletin municipal

Toutes les associations ont été prévenues. Il leur a été demandé de faire parvenir un compte rendu de leurs activités qui sera publié dans le prochain bulletin.

Vœux

La présentation des vœux de la municipalité aux habitants de la commune est fixée au 14 janvier, sous la forme d'un apéritif déjeunatoire.

Travaux

Monsieur le Maire présente un tableau détaillé des différentes propositions reçues pour l'installation des pompes à chaleur dans les logements «Landes». Les artisans ayant répondu sont: Clarety, NR2J, Alibert et H2L.

Après débat, il est décidé de faire appel à l'entreprise Alibert, déclarée la mieux disante.



Siège administratif : 202 rue principale – 46 120 LEYME

Tél : 05.65.38.98.17 / Mail : association@segalalimargue.fr

Site Internet : www.segalalimargue.fr

Facebook : Association Ségala-Limargue



LEYME, 46 120

- * Accueil individuel / Centre Social, Pôle multiculturel communautaire - Tél : 05.65.38.98.17
- * Accueil de Loisirs Sans Hébergement - Tél : 05.65.38.85.86
- * France Services Ségala-Limargue - Tél : 05.65.38.98.17 ou 05.65.10.07.82
- * Agence Postale Communale - Tél : 05.65.14.08.76
- * Accueil Droits des Femmes - Tél : 05.65.38.98.17 ou 07.70.11.62.44

LACAPPELLE-MARIVAL, 46 120

- * Accueil individuel / Centre Social, Maison des services - Tél : 05.65.11.07.98
- * Ecole de musique, Maison des services ou Salle des pratiques Collectives, rue du Château - Tél : 05.65.38.98.17
- * Relais Petite Enfance "Les Petites Mains" - Tél : 06.30.30.30.80
- * L'Oustal des familles / Proches aidants, Maison des services
- * Accueil ramassage pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, Maison des Services
- * Accueil Droits des Femmes - Tél : 05.65.38.98.17 ou 07.70.11.62.44

LABATHUDE, 46 120

- * Structure Multi-Accueil "Les Premiers Pas en Ségala", La Remise - Tél : 05.65.11.65.43

LATRONQUIERE, 46 210

- * Accueil individuel / Centre Social, Maison Communautaire - Tél : 05.65.40.32.29
- * Micro-Crèche "Les Petits Princes", rue Montanier - Tél : 05.65.11.03.68
- * Ecole de musique, école primaire - Tél : 05.65.38.98.17
- * Accueil ramassage pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, Maison Communautaire
- * Accueil Droits des Femmes - Tél : 05.65.38.98.17 ou 07.70.11.62.44

SOUSCEYRAC-EN-QUERCY, 46 190

- * France Services Ségala-Limargue, Espace socio-culturel La Grange - Tél : 05.65.38.98.17 ou 05.65.38.17.65
- * Accueil de Loisirs Sans Hébergement, Le bourg - Tél : 05.65.38.98.17
- * Ecole de musique, le bourg - Tél : 05.65.38.98.17
- * Relais Petite Enfance "Les Pitchous" - 6 place du Prieuré - Tél : 06.77.74.93.34
- * Accueil Droits des Femmes - Tél : 05.65.38.98.17 ou 07.70.11.62.44



Association Ségala-Limargue - 2024

L'Association Ségala-Limargue (ASL) - créée en 1982 - a pour objet de soutenir, coordonner et développer des initiatives sociales et culturelles, la vie associative et communautaire du territoire Ségala-Limargue (secteurs Lacapelle-Marival, Leyme, Latronquière et Sousceyrac-En-Quercy).

Elle a pour but de :

- répondre aux aspirations des habitants de ce territoire à travers la mise en œuvre et le développement d'initiatives, d'actions ou de services concourant au maintien ou à l'amélioration de la qualité de vie sociale locale.
- mettre en place des services et des actions d'intérêt collectif et public sur la base de contrats d'objectifs négociés avec diverses catégories de partenaires.

L'ASL regroupe deux centres sociaux :

Espaces de proximité, de dialogue et de rencontre, espaces de construction, de gestion de projets qui contribuent à la vie locale, au mieux vivre des habitants, espaces où sont pris en compte les dimensions familiales et intergénérationnelles, espaces de construction collective dans le droit au respect et à la dignité de tout être humain quels que soient son origine et son statut social, espaces de solidarité face aux diverses formes d'exclusion et de discrimination, espaces d'ouverture vers les autres, etc.

En quelques lignes, les principales actions et activités menées :

Charte d'accès aux droits sociaux :

L'ASL est signataire de cet engagement collectif.

L'ASL a un agrément préfectoral de domiciliation des personnes sans domicile stable.

Actions collectives de promotion de la santé globale :

Organisation avec transport collectif en minibus 9 places pour la participation d'habitants au bilan de santé /centre d'examen Cahors, journée prévention santé, alimentation, hygiène de vie, etc.

Groupes d'expression et de soutien :

Rencontres thématiques, journées conviviales, etc. animées par un-e psychologue

- à destination des personnes atteintes de sclérose en plaques à Planioles
- à destination de personnes atteintes de rhumatismes inflammatoires chroniques à Sousceyrac-en-Quercy.

Stop aux violences sexistes et sexuelles en Ségala-Limargue, un espace au féminin pour sensibiliser, prévenir, soutenir, agir :

Rencontres régulières autour de différentes thématiques et à partir de supports variés. Prévention santé, isolement, fracture numérique, violences familiales et conjugales, etc. Lieu d'expression collectif.

L'animatrice sociale peut vous rencontrer, en individuel, sur les secteurs de Lacapelle-Marival, Latronquière, Leyme et Sousceyrac-en-Quercy.

Bien vivre en Ségala-Limargue :

Un programme d'activités diverses et variées pour découvrir, partager, chanter, bouger, imaginer, se relaxer, sortir, préserver son autonomie, entretenir du lien social, prendre soin de sa santé, aller vers les autres etc. dans la convivialité et la bonne humeur.

Lien social et prévention :

Favoriser le lien social, la transmission de savoir-faire, la valorisation du territoire ; promouvoir les ressources et compétences individuelles des habitants dans une dynamique collective : visites et rencontres avec des producteurs et des artisans locaux, animation d'ateliers cuisine / de loisirs créatifs et autres, etc. sur l'ensemble du Ségala-Limargue.

Ateliers "Loisirs créatifs adultes" :

Patchwork, couture, mosaïque, punch needle, bougies naturelles, cartonnage, etc. Convivialité autour de boissons chaudes et de gâteaux faits maison, rencontres et échanges sont au programme. Des sorties à thème, des visites, des stages sur telle ou telle technique sont également organisés.

Sur le secteur Lacapelle-Marival, rencontres le mardi après-midi alternativement dans différentes communes.

Sur le secteur Sousceyrac-En-Quercy, rencontres le mardi de 20h à 22h par quinzaine.

Soutien aux proches aidants / personnes âgées dépendantes :

Dans le cadre du collectif "aide aux aidants familiaux du Ségala-Limargue" : rencontres thématiques, après-midis conviviales, organisation d'une journée de répit, etc. Animation de 2 groupes de paroles, 1 fois par mois (*le jeudi à Lacapelle-Marival, le vendredi à Latronquière/Sousceyrac-En-Quercy*), accompagnés par un-e psychologue.

MONALISA (Mobilisation Nationale contre l'isolement des Agés) :

Lutter contre l'isolement des personnes âgées, cultiver des relations près de chez soi, intégrer une équipe citoyenne de bénévoles de proximité, participer à des activités associatives, ... autant de possibilités pour développer du lien social.

L'ASL est chargée de la coordination de la coopération départementale MONALISA 46, aux côtés de la MSA Midi Pyrénées Nord et de la FDSEA section anciens exploitants agricoles.

Organisation de formations socle et de formations thématiques, groupes d'échanges et de soutien, organisation de la journée départementale, etc.

Petite enfance :

Développement, en partenariat avec les collectivités locales et les habitants, de services d'accueil au niveau de la petite enfance.

Micro crèche "les Petits Princes" – à Latronquière. Capacité d'accueil de 10 places, du lundi au vendredi.

Structure Multi-Accueil SMA "les Premiers Pas en Ségala" - à Labathude. Capacité d'accueil de 18 places, du lundi au vendredi.

Relais Petite Enfance, relais d'accueil petite enfance/assistantes maternelles/parents/futurs parents :

- RPE « Les Petites Mains » - Site de Lacapelle-Marival : accueil et animations le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 9h30 à 12h. Les permanences administratives ont lieu le mardi de 13h à 15h et le jeudi de 13h à 14h.

- RPE « Les Pitchous » - Site de Sousceyrac-en-Quercy : accueil et animations le vendredi de 9h à 12h. Les permanences administratives ont lieu le vendredi de 14h à 15h (sur rendez-vous).

- Site de Latronquière : en lien avec la Micro-crèche « les Petits Princes », créneau horaire dédié (1/2 journée par semaine).

Des itinérances dans d'autres communes sont organisées en fonction des besoins repérés ou des demandes exprimées.

Point d'accueil périscolaire de Leyme :

Fonctionne durant l'année scolaire, avant et après le temps scolaire.

Des activités éducatives et de loisirs sont proposées les mercredis et durant les vacances scolaires pour les enfants : animations à thèmes, sorties à la journée, stages, etc. Accueil de loisirs à Leyme.

Accueil de loisirs à Sousceyrac-en-Quercy.

Transport possible en minibus 9 places.

Au départ de Lacapelle-Marival (accueil matin/soir au centre social) pour Leyme.

Au départ de Latronquière (accueil matin/soir au centre social) pour Sousceyrac-En-Quercy.

Possibilité de paiement : aides CAF, MSA, chèques ANCV, chèques CESU, Aide CE, Tarifs dégressifs fratris.

Pour les ados :

Montage de projets, mise en place d'un programme d'animations, de séjours avec les adolescents.

Accompagnement à la scolarité pour les collégiens :

ateliers de sensibilisation et d'ouverture culturelle (*jeux coopératifs, ateliers d'écriture/lecture/théâtre, groupes de paroles, etc.*).

Vacances en famille – familles en vacances :

Des collaborations avec la CAF 46 et l'ANCV permettent d'accompagner des familles pour des temps de loisirs, de vacances. Moments privilégiés pour l'épanouissement et le renforcement de la cellule familiale.

Parentalité :

Mise à disposition auprès de structures, de fonds documentaires regroupant plusieurs thématiques (*petite enfance, adolescence, éducation, familles, scolarité, handicap, prévention,...*). Organisation de soirées jeux, soirées ciné-débats, sorties familiales, activités de sensibilisation autour du handicap, ateliers parents/enfants, ateliers créatifs autour de la Gazette Petite Enfance, et autres animations, etc.

Accueil de populations « spécifiques » :

En partenariat avec des municipalités, la Préfecture du Lot, le Conseil Départemental : accompagnement à l'intégration de familles réfugiées d'origine syrienne ou autres, accueillies en situation régulière sur le Nord Est du département du Lot.

Accueil des nouveaux arrivants sur le territoire :

Conception d'une démarche d'accueil des nouveaux habitants.

Possibilité de rencontrer une animatrice sociale afin de faire connaissance, mieux connaître les territoires et les services proposés, et recueillir les souhaits, besoins, aspirations.

Projets culturels de territoire / ateliers de pratique artistique / expositions :

- Réalisations artistiques participatives dans lesquelles les habitants en sont les principaux acteurs, accompagnés par des artistes en résidence et par "*l'Orange Fluo*", association locale à l'initiative du projet.

Ressourcerie du Haut-Ségala :

A l'initiative d'un groupe d'habitants du Haut-Ségala et d'élus de Latronquière, un projet de création d'une ressourcerie a progressivement vu le jour courant 2019 - 2020. La municipalité de Latronquière a fait appel à l'Association Ségala-Limargue pour la soutenir dans le montage de ce projet. L'ASL, en tant que Centre Social, est donc porteuse de ce projet de territoire. La Ressourcerie se situe dans les locaux de l'ancienne gendarmerie. C'est un espace convivial de rencontre pour les habitants du territoire, de récupération de jeux, jouets, livres, vêtements, vaisselle, meubles, électroménager, etc. et de revente à tout petit prix, organisation de deux braderies par an, un lieu d'échange et de transmission de savoir-faire, de partage de centres d'intérêts, autour d'ateliers de couture, de relooking de meubles, de fabrication de cosmétiques et produits d'entretien, de loisirs créatifs, de créations artistiques, etc.

Gymnastique d'entretien adultes et seniors :

Par une éducatrice sportive à Latronquière, Gorses et dans le cadre d'associations de gymnastique.

Hatha Yoga :

A travers l'apprentissage de postures et de leur mise en séquence, le hatha yoga permet de développer l'écoute de soi, la conscience du schéma corporel, l'exploration de la respiration, etc. dans une pratique alliant activité physique et lâcher prise, à Lacapelle-Marival.

Aide à la pratique sportive :

L'ASL est relais de proximité, associée à la DDETSPP 46, au Conseil Départemental 46, aux communautés de Communes Grand-Figeac et Cauvaldor, au CDOS du Lot, pour permettre un égal accès à la pratique du sport, en proposant une aide financière aux familles ayant un quotient familial inférieur ou égal à 1000 €.

"Ensemble, associations nous" :

Promotion et renforcement du tissu associatif local : soutien individualisé aux associations pour trouver des réponses à des besoins spécifiques, supports de communication, mise à disposition de minibus 9 places pour les associations, accueil de jeunes en service civique en partenariat avec des associations, projets collaboratifs inter-associations, etc.

Ecole de musique du Ségala-Limargue :

Plusieurs lieux d'enseignement sur le territoire et disciplines variées.

Par ex : éveil musical, solfège, accordéon, batterie, percussions, clarinette, guitare, piano, saxophone, trombone, trompette, chant, atelier jazz et musique actuelles, groupe de rock, chorale enfants/ados, chorale adultes, atelier MAO, etc.

France Services Ségala-Limargue :

Labellisée depuis le 1er Janvier 2020. L'objectif de cette structure est qu'en un lieu unique, identifié par les habitants, ceux-ci puissent être accompagnés dans les démarches administratives de la vie quotidienne en ligne ou hors ligne par des agents polyvalents spécifiquement formés.

CAF, CPAM, CARSAT, MSA, La Poste, Pôle Emploi, DGFIP, les Ministères de la Justice et de l'Intérieur sont les neuf opérateurs historiques auxquels se rajoutent des partenaires locaux ; le but étant de rassembler et diversifier dans un même espace les partenaires et redonner de la proximité entre les usagers et l'administration. Sur rendez-vous, 2 sites :

Leyme – Sousceyrac-en-Quercy.

Sont également proposés : des ateliers d'initiation au numérique, en itinérance sur le territoire ; des permanences ponctuelles en partenariat avec les municipalités, des permanences partenaires au sein de la France Services ; etc.

Préservation d'un service de proximité de présence postale :

Convention de gestion de l'Agence Postale Communale entre la commune de Leyme et l'Association Ségala-Limargue.

STRUCTURE-MULTI-ACCUEIL " LES PREMIERS PAS EN SEGALA "

En 2023, la crèche a accueilli 44 enfants, 33 familles : 39 enfants de 3 mois 4 ans et 5 enfants de 4 à 6 ans. 37 ont été accueillis en contrat régulier et 7 en occasionnel.

Durant cette année, au-delà des activités d'éveil proposées au quotidien (activités manuelles, comptines, peinture, motricité, lecture avec une animation autour du livre 1^{ères} Pages...) les enfants, les parents et l'équipe de la crèche ont pu bénéficier d'animations avec des intervenants extérieurs :

- 10 séances de Baby gym avec Lindsay Ward de l'association Les Bleuets
- 5 séances d'éveil musical animées par Marlène Teyssandier
- Depuis septembre, 3 séances d'éveil musical et corporel et 2 séances contes et marionnettes animées par Emmanuelle Dorvault de la compagnie Amus'art. Ces séances se poursuivent en 2024.
- Durant la semaine petite enfance Sophie Quinault a proposé un atelier d'expression artistique.
- Dans le cadre du REAAP, 4 ateliers parents/enfants sur le thème « bien-être et santé au quotidien autour du massage ».



Des financements du CIAS du Grand Figeac et de la CAF du LOT soutiennent ces animations.

Après les vacances d'avril, 7 enfants concernés par la rentrée scolaire de septembre, ont profité de la passerelle avec l'école maternelle. Ils se sont familiarisés avec les locaux, les futurs camarades et maîtresse Annabelle qui leur a proposé des temps de lecture, d'activités, de motricité... Les enfants ont assisté à la répétition du spectacle de la kermesse des petites et moyennes sections.

Spectacles :

- Lecture théâtralisée en avril à Cardaillac (Semaine Petite Enfance)
- « Sur le fil » d'un collectif de 5 compagnies à Lacapelle-Marival en novembre
- Pour Noël, les grands ont été invités par le CIAS du Grand Figeac à une représentation du cirque Ricco Zavatta, chaque enfant est reparti avec un goûter.

Pour ces sorties, nous utilisons les minibus de l'Association Ségala-Limargue pour le plus grand bonheur des enfants !!!

Au mois de juin, 9 enfants accompagnés pour certains par leurs parents, ont été chaleureusement reçus par des pompiers de Lacapelle-Marival. Ils ont pu visiter la caserne, monter dans les camions, essayer les casques, les lances... Merci encore ! les enfants étaient ravis...



Depuis le mois d'octobre, une gazette Petite Enfance du Ségala-Limargue est distribuée aux familles. C'est un petit journal trimestriel qui présente les animations passées ou à venir des structures ASL (SMA de Labathude, Micro-crèche de Latronquière et les RPE de Lacapelle-Marival et de Sousceyrac-en-Quercy)

Concernant les festivités, nous avons débuté l'année avec la traditionnelle galette des rois, puis Carnaval en musique, chasse à l'œuf, Halloween.... Cet été, les enfants et les parents de la crèche ont pu de nouveau se retrouver au lac du Tolorme pour partager un temps de jeux et un pique-nique.



Nous avons clôturé l'année en fêtant Noël dans la salle des fêtes de Labathude, avec de nombreux enfants, parents, grands-parents, assistantes maternelles et professionnelles de toutes les structures petite enfance de l'Association Ségala-Limargue autour d'un goûter précédé du spectacle « La pêche aux sons » de la compagnie Rêve En Vie.

**L'équipe et les enfants de la crèche vous présentent
leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2024 !**

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Pour tout renseignement sur le fonctionnement de la structure, vous pouvez nous contacter au 05.65.11.65.43

Adresse mail : smalabathude46@gmail.com

Association Ségala-Limargue – rue principale, 46 120 LEYME / Tél : 05.65.38.98.17

Adresse mail : association@segalalimargue.fr

Site Internet : www.association-segala-limargue.fr



ECOLE ... ART ET PATRIMOINE



Dans notre école, en coopération avec l'équipe et les élèves de Montet-et-Bouخال, le travail de l'année scolaire passée a été rythmé par des visites de musées et de sites préhistoriques, en lien avec les programmes scolaires rattachés à l'art et au patrimoine.

Inspiré des œuvres admirées lors de nos sorties, notre travail collectif s'est poursuivi. La peinture sur bois pour la confection de grandes figurines destinées à être installées définitivement dans notre cour a été complétée.

Le spectacle de fin d'année s'est aussi nourri de ces multiples expériences.

Pour nous accompagner dans nos aventures :

Nadège Pradayrol, actuellement remplacée par Fanny Brinch-Delbos, et Julien Morand ont cuisiné pour nous.

Jean-François Regodie a bricolé pour nous.

Christine Jakowski et Priscilla Decaux, AESH, ont accompagné certains de nos élèves.

Myriam Lepori a accompagné les GS et CP avec maîtresse Sabine Landes Chivaydel.

Caroline Virole et Maryline Margouet ont accompagné les PS MS avec maîtresse Annabelle Landes.

Nous avons eu l'occasion de retrouver Françoise Delmas en tant qu'accompagnatrice ou bénévole des anciens du foyer rural pour le projet de décoration de la place du village à Noël.

Les enfants et l'équipe de l'école de Labathude remercient chaleureusement la municipalité du village ainsi que les communes du RPI, l'équipe de l'APE, du foyer rural et les personnes de la commune participant de près ou de loin aux actions menées qui permettent de donner vie à tous les beaux projets de notre petite école.

Nous vous adressons nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année !





Adresse mail: apelabathudemontetetbouxal46@hotmail.com

Présentation du bureau:

- Président: Mickaël Maurel
- Vice-président: Rouquier
- Secrétaire: Agnès De Soubeyran
- Vice-secrétaire: Marie-Pierre Ladirat
- Trésorière: Estelle Labrousse
- Vice-trésorière: Magali Das Neves

Bonjour à tous et à toutes;

Tout d'abord nous tenons à vous remercier pour votre participation lors de différentes activités et animations que nous avons réalisé l'an dernier et pour toutes celles à venir.

Cette année encore l'APE accompagne les écoles du RPI dans leurs projets, et sorties. Cette année le thème porte sur «**et environnement**» avec plusieurs projets et sorties pédagogiques prévus (Micropolis, création d'un aquarium avec la fédération de pêche, jardinage, créations d'instruments, projets cinépitchoun ...)

Afin de pouvoir continuer à soutenir tous ces projets, cette année encore nous avons et allons réaliser :

- Vente de madeleines BIJOU en octobre
- Quine des Ecoles en novembre qui a connu un fort succès
- Vente de madeleines BIJOU en novembre/décembre
- Vente de sapins de Noël en décembre ainsi que la vente de miel du GAEC des Lilas
- Chocolats de Noël offerts aux enfants et adultes des écoles
- Vente de madeleines BIJOU janvier/février
- Vente en mars, d'objets personnalisés avec les dessins réalisés par les enfants, cette année sacs isothermes et boîtes en métal
- Vente de fleurs et graines au mois de mars
- Vente de madeleines BIJOU en avril
- Vide Grenier le 26 mai à St Colombe avec activités pour les enfants
- Ventes de madeleines BIJOU et de miel du GAEC des Lilas au mois de juin
- Kermesse le 28 juin pour finir l'année scolaire en beauté dans la joie et la bonne humeur

L'APE remercie les familles, les enseignants, les communes, les artisans et commerçants pour leur implication et leur soutien.

AU RELAIS DES LOISIRS

L'Association Au Relais des Loisirs assure la gestion de la Salle des fêtes et des salles de La Caminade, qui sont utilisées gratuitement par les huit associations partenaires.

Elle organise des manifestations au Café Associatif

Du mois d'Avril au 31 décembre 2023 le Café a été ouvert 39 fois dont 10 soirées repas

Le 8 Avril: Assiettes charcuteries

Le 6 Mai: Aligot saucisse

Le 3 Juin: Poulet basquaise

Le 1er Juillet: Grillades

Le 14 Juillet: Assiettes charcuteries

Le 8 Septembre: Assiettes charcuteries

Le 7 Octobre: Paella

Le 11 Novembre: Choucroute

Le 17 Novembre: Soupe au fromage + omelette garnie

9 Décembre: couscous

Les repas sont préparés sur place par les bénévoles des diverses associations ou autres personnes volontaires pour organiser ces soirées.

Les participants, de toutes générations, sont ravis de la qualité des repas pour un prix très raisonnable, et tous passent de bonnes soirées dans un bon état d'esprit de convivialité.

Les salles sont aussi louées à des particuliers ou organismes divers pour des repas ou des réunions.

En 2024, les animations continuent, elles sont programmées tous les 3 mois.

Pour le 1er trimestre: - les 1er samedi du mois: repas sur réservations.

- les 3eme vendredi de chaque mois: ouverture du bar; soirée jeux- assiettes gourmandes.

Nous remercions tous les participants à ces soirées qui se déroulent dans un esprit amical du bien vivre ensemble

Pour les locations des salles les demandes peuvent être retirées à la mairie ou au

06 30 23 01 52

L'ensemble des membres de l'association vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024 en espérant vous accueillir prochainement à La Caminade afin de passer une bonne soirée.



COMITE DES FÊTES DE LABATHUDE



Bonjour à toutes et à tous,
Nous tenons, tout d'abord, à remercier les habitants du village pour leur excellent accueil lors des aubades de la dernière fête votive et pour leur participation aux diverses manifestations.



Le calendrier des festivités pour cette année 2024 est le suivant :

REPAS COMMUNAL

Samedi 10 Février 2024

Soirée Basque



FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 21 et Samedi 22 Juin 2024

FÊTE VOTIVE

Aubades : Samedi 24 et 25 Août 2024

Week-end de Fête : Vendredi 30, Samedi 31 Août et
Dimanche 1er Septembre 2024



Nous vous attendons nombreuses et nombreux et nous nous tenons à votre disposition pour tout commentaire, critique ou suggestion.

Le bureau



Présidente : Julie VIROLE / Vice-Président : Thibault FOURAIGNAN
Secrétaire : Caroline VIROLE / Vice-Secrétaire : Géraud LATAPIE
Trésorier : Adrien DOLIQUE / Vice-Trésorier : Geoffrey LATAPIE

UNION SPORTIVE

Labathude Montet et Bouxal Ste Colombe St Maurice

Les années se suivent et se ressemblent à Labathude, en effet l'équipe a été éliminée d'entrée de jeu en coupe Laville comme la saison passée. A la mi saison L'USL se classe huitième sur dix mais le bas du classement est très serré.

On met beaucoup d'espoir sur cette deuxième partie de saison pour que l'équipe coachée par Olivier LAW MINE remonte au classement. Cette année il y a 4 clubs de la poule qui descendent donc il faut que l'équipe finisse au moins à la sixième place pour éviter la relégation.

L'équipe se compose d'une trentaine de joueurs et de 8 dirigeants, cette année l'effectif a augmenté d'une dizaine de joueurs. C'est encourageant de voir autant de recrues pour des petits clubs comme nous. Le club compte toujours une équipe de vétérans de moins en moins nombreux également, mais toujours là!

Le club tient donc à remercier tous les bénévoles du comité d'animation car sans eux la vie de notre club serait bien difficile. Nous remercions également tous les supporters qui viennent nous encourager tous les dimanches.

L'USL est toujours en recherche de nouveaux joueurs pour la fin de la saison mais également pour les saisons à venir.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Romain MOULENE au 06 26 29 60 12.



Le club vous souhaite une très belle année 2024

LABATHU'LEVES

Amis sportifs,

Après une très belle année 2023 avec plus de 90 inscriptions, la salle de remise en forme associative de Labathude, LABATHU'LEVES, au bâtiment La Caminade, sur la place continue l'aventure en 2024.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire pour l'année 2024 en renseignant le dossier d'inscription* disponible:

- Sur le site de la commune de Labathude: <http://www.labathude.fr/labathude-leve>
- Ou sur demande par mail labathuleves46120@gmail.com
- Ou à la Mairie de Labathude.

Une fois complété, ce dossier est à envoyer par mail (labathuleves46120@gmail.com) ou à déposer à la mairie de Labathude.

Le montant des adhésions est désormais dégressif par trimestre:

- Année complète (du 01/01 au 31/12): 100 euros pour les habitants de Labathude et les étudiants et de 150 euros pour les autres adhérents,
- 3 derniers trimestres (du 01/04 au 31/12): 80 euros pour les habitants de Labathude et les étudiants et de 125 euros pour les autres adhérents,
- Dernier semestre (du 01/07 au 31/12): 60 euros pour les habitants de Labathude et les étudiants et de 90 euros pour les autres adhérents,
- Dernier trimestre (du 01/10 au 31/12): 35 euros pour les habitants de Labathude et les étudiants et de 50 euros pour les autres adhérents,

La salle est en accès libre 7j/7 de 6h à 23h. L'entrée se fait grâce à un code d'accès qui vous est communiqué à la validation de l'inscription (environ une semaine après le dépôt du dossier complet). Le code de l'année 2024 sera valable jusqu'au 12/01/2025 et le code de 2025 entrera en vigueur à partir du 13/01/2025.

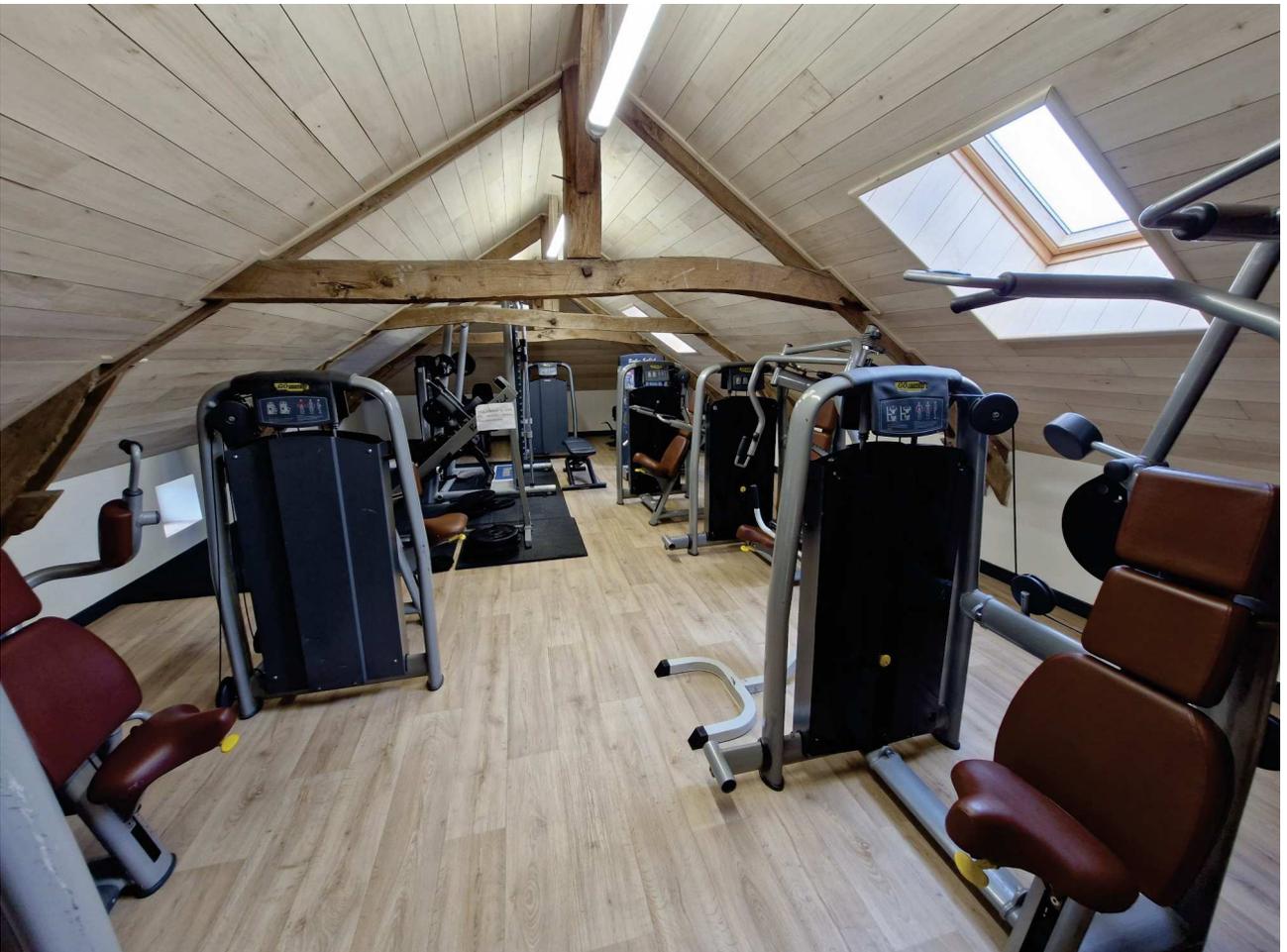
Comptant sur le respect par chacun du règlement intérieur et au plaisir de vous croiser à la salle,

Sportivement,

Le Conseil d'Administration LABATHU'LEVES,

*Pièces à fournir :

- Dossier d'inscription renseigné,
- Règlement intérieur signé,
- Règlement de la cotisation (chèque ou virement),
- Certificat médical (moins de 3 mois),
- Attestation de responsabilité civile (individuel accident),
- Photo d'identité.





Labathude le 12 décembre 2023

Présidente: Colette Cadiergues
Trésorier: Gérard Destruel
Secrétaire: Ginette Calméjane
Vice Président: Jean-Marie Lacaze
Trésorière adjointe: Colette Gimbert
Secrétaire adjoint: André Carsac

Pour sa **13ème** saison le Foyer Rural de Labathude, vous propose :

Cette année animations **le 24 novembre 2023** contes autour du cantou avec Marie Odile
le 24 Fevrier 2024 petit bal masqué
le 20 Avril 2024 karaoké

Des ateliers de gymnastique

Animés par Joëlle Lacaze, tous les jeudis de **19h30 à 21h** heures, salle des fêtes de Labathude nous la remercions pour son engagement: merci Joëlle,

Informatique: Initiation et accompagnement,

L'Informatique: avec l'aimable participation de Michel Lacaze que nous remercions pour son engagement: merci Michel et Odile

certains mardis de **14h30 à 16h30** téléphoner au **0635947880**

Atelier Danse

Tous les Vendredis de **14 h30 à 16h30** à la salle des fêtes de Labathude avec l'aimable participation d' Odette Revel: Merci Odette

A ce jour **76** adhésions. Danse **52** adhérents, Gym **23** adhérents, informatique **8** adhérents.

La prochaine Assemblée Générale se fera le **12** septembre **2024**, venez nombreux!

Nous remercions la Mairie de la Labathude, pour la mise à disposition des salles et du matériel pédagogique,

Le bureau et ses adhérents vous souhaitent une Bonne Année **2024** de rencontres et d'animations.

LE BUREAU

Contacts: Colette 0635947880, Gérard 0632306579, Ginette 0677606392

Association: «Le Traïtou du Ségala»: Groupe Folklorique de Sainte-Colombe-Labathude

2023: une année exceptionnelle. Nous allons donc commencer la rétrospective par cet article de presse paru en février 2023.

Jean-Marie Bourret 36 ans à la tête du Traïtou.

Dimanche 12 février 2023, l'association folklorique de Sainte-Colombe et Labathude a tenu son assemblée générale annuelle. Roger Landes, maire de Sainte-Colombe et Pascal Lewicki conseiller départemental assistaient à cette réunion et félicitaient le groupe pour sa longévité et son dynamisme.

Créée en avril 1987, cette association entrait dans sa 37^e année. Son président Jean-Marie Bourret et sa secrétaire Eliane Ferrand présentaient le bilan des trois dernières années fortement impactées par le covid malgré un regain d'activités en 2022. Le trésorier Gilbert Destruel dressait ensuite un bilan financier faible à l'image des activités de ces trois dernières années. Le président Bourret revenait ensuite sur les 36 ans de vie de cette association dont il a assuré la présidence sans discontinuer. Les hésitations des premières années ont vite laissé place à des années euphoriques avec un réel engouement pour le folklore. Depuis une décennie les groupes folkloriques du nord du Lot ont quitté la scène et le Traïtou fait figure d'exception même si le nombre de demandes est plutôt à la baisse. Les maisons de retraite, clubs des aînés et autres centres de vacances sont les premiers demandeurs de prestations.

Au moment du renouvellement du bureau, Jean-Marie Bourret confirmait son souhait de laisser la présidence. Il était accompagné par Roland Capsal lui aussi membre fondateur du Traïtou qui en fut le secrétaire adjoint de 1998 à 2008 avant d'en devenir vice-président pendant 15 ans.

Sylvie Thuillier et Sébastien Castagné ont été élus à la présidence tandis que Francis Goutal devient vice-président. Au secrétariat, on trouve Eliane Ferrand et Laetitia Goutal et à la trésorerie Gilbert Destruel et Evelyne Castagné. Les membres sont Véronique Bousquet, Odette Goutal, Bernadette Roussilhes, Jean-Marie Bourret et Roland Capsal.

Le groupe reste uni autour de ses dirigeants et va s'efforcer d'œuvrer dans l'esprit de solidarité et la dynamique impulsée depuis 36 ans par ses anciens responsables. Merci à eux. Contact : sylvie.poujade@yahoo.com ou au 06.18.04.00.16.



Jean-Marie Bourret et Roland Capsal.

Puis l'année s'est écoulée avec une douzaine de représentations. Une reprise en douceur puisqu'aucun village-vacances ou hôtel ne nous a sollicités. Par contre les Maisons de retraite sont toujours demandeuses et le 31 mai 2023, nous étions à l'EHPAD d'Arcambal. Nous avons eu grand plaisir à y retrouver Antonia Labro entourée de toute sa famille.

L'année 2023 a été aussi celle des séparations avec le départ fin juillet de Lucette Favard née Goutal de Labathude et fin septembre celui de Fernand Goutal de Sainte-Colombe. Fernand était un des membres fondateurs et un des piliers du Traïtou. De tout cœur avec leur famille.

L'assemblée générale est fixée au dimanche 28 janvier 2024 à la salle des fêtes de Labathude. Contact : sylvie.poujade@yahoo.com ou au 06.18.04.00.16.

Du bonheur pour tous en 2024 : notre souhait le plus vrai.

Bonne année 2024.



Le bureau autour de Sylvie et Sébastien les 2 co-présidents.

CLUB DU 3ème AGE SAINTE-COLOMBE – LABATHUDE

Au cours de l'année 2023 quelques manifestations ont animé notre club.

- Le dimanche 8 janvier un thé dansant a été organisé et animé par Yannick Leybros.
- Le 5 mars un bon repas avec les chasseurs au restaurant Pécheyran à Lavitarelle.
- Le mercredi 15 mars après-midi spectacle à l'espace Mitterrand à Figeac (musiques chansons et danses folkloriques d'Ukraine).
- Le samedi 8 avril repas de printemps au restaurant de l'aérodrome à Livernon suivi de la visite du site martyr de Gabaudet.
- Le 7 mai deuxième thé dansant animé par Véronique Pomiès.
- Le jeudi 11 mai journée de l'amitié avec les clubs du secteur organisée par le club d'Aynac.
- Le jeudi 16 novembre le concours de belote interclubs s'est déroulé à Sainte-Colombe. Une après-midi très appréciée par les participants.
- Les rencontres mensuelles des 1er et 3ème jeudis connaissent toujours une attraction pour certains d'entre nous où les nouvelles s'apprennent au fil des discussions d'une commune à l'autre.

L'assemblée générale a eu lieu le samedi 9 décembre. 61 adhérents étaient présents et ont voté les divers rapports (activités, financier, moral) à l'unanimité. La séance terminée, cotisation réglée et midi approchant chacun s'est dirigé vers le restaurant Galtié à Lavitarelle pour le traditionnel stockfish.

Le bureau a été renouvelé le 20 décembre. Il se compose: Président Roger Landes – Vice présidente Josette Maigniel – Trésorier Yves Thoumieux – Trésorier adjoint Raymond Labro – Secrétaire Paulette Krettly – Secrétaire adjointe Christiane Landes. Membres Marie-Odile Capsal, Monique Jothy, Christian Latapie, Marcelle Marot, Christiane Poujade, André Poujade.

Comme tous les ans les colis de Noël destinés aux personnes seules qui ne peuvent plus se déplacer ont été distribués mi-décembre sur les deux communes.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2024 A TOUS

Société de chasse de LABATHUDE / SAINTE COLOMBE

LA DIANE DU HAUT QUERCY



Notre société compte aujourd'hui 31 cartes d'adhérents et de non adhérents.

Prélèvement de chasse 2022 / 2023 :

Chevreaux: 25, Sangliers: 24, Renards: 10.

Le bureau a été reconduit pour cette saison.

Président Pecheyran Didier tel: 06 75 15 23 97. Responsable chevreuil

Vice-président Moles Patrick tel: 06 31 27 07 12. Responsable sanglier.

Nous disposons d'une réciprocité avec la société de Saint Bressou pour la chasse aux sangliers.

Depuis l'ouverture de la chasse il a été prélevé:

7 chevreux en tir d'été et 12 chevreux en battue sur 25 bracelets.

Sur notre territoire de chasse nous constatons que la population de sangliers est toujours aussi importante malgré le prélèvement que nous avons réalisé la saison dernière 24, pour cela nous organisons beaucoup plus de battues de sangliers cette année nous avons déjà prélevé 6 sangliers sur Labathude 6 sur Sainte Colombe et 7 sur Saint Bressou.

Cette année nous avons offert 2 chevreux au club des aînés de Sainte Colombe et Labathude pour qu'il organise un repas entre eux.

Nous remercions les propriétaires qui nous permettent de chasser en nous cédant leurs droits de chasse, une distribution de nos prélèvements leur est attribuée.

L'association vous souhaite une bonne année 2024 et vous donne rendez-vous le 1^{er} dimanche de mars, pour le repas annuel où chacun à plaisir de se retrouver et déguster sangliers et chevreux.

L'association: «Le Chat Pito»

L'association «Le Chat Pito » créée en janvier 2013 a œuvré au mieux-être des résidents de l'EHPAD le Moutier à Lacapelle-Marival. Elle a contribué par quelques participations financières et bénévoles aux animations proposées aux résidents.

En cette année 2023, plusieurs événements ont freiné son investissement auprès des résidents et au moment des animations.

La présidente Annie Beauzée et l'ensemble du bureau ont espéré en vain l'arrivée d'une nouvelle équipe pour leur succéder.

Le reliquat de la trésorerie va permettre de financer encore quelques animations en 2024 après quoi l'association cessera d'exister. A moins que !!!

Vous pouvez toutefois prendre contact avec Annie Beauzée 05.65.40.81.30. ou avec Monique Montels 05.6510.86.61 pour tout complément d'information.

Le Chat Pito vous remercie pour vos contributions de toutes natures, il vous adresse ses amicales salutations et vous souhaite une très heureuse année 2024.



Don du sang : première collecte Jeudi 4 janvier 2024.

Cette année 2023, les 5 collectes se sont déroulées de façon tout à fait satisfaisante aussi bien pour ce qui concerne l'engagement de l'amicale que celui de l'établissement français du sang (EFS).

Quant aux donateurs, après deux années de baisse sur Lacapelle, nous avons noté une nette remontée cette année 2023. Ils étaient 434 en 2022, ils sont 491 en 2023 à s'être présentés lors des 5 collectes.

Toutefois, au niveau du Lot, comme au niveau de la France, les réserves de sang sont basses et il est fait appel à de nouveaux donateurs. A Lacapelle nous en avons accueilli 22 cette année. Nous espérons qu'ils se fidéliseront et en entraineront de nouveaux.

En 2023, l'entreprise Danone, l'ASL (Association Ségala-Limargue), l'association Art et Patrimoine, le Stade marivalois et l'Elan marivalois ont parrainé les 5 collectes. D'autres parrainages seront recherchés en 2024.

L'assemblée générale de 2023 a reconduit le bureau. Président : Gilbert DESTRUEL Vice-Président(es) : Marie-Pierre AUBOURG – Ginette CAGNAC – Marc DESTRUEL Secrétaire : Nicole BROQUERIE Secrétaire adjointe : Michèle CERDA Trésorière : Martine GUINOT Trésorier adjoint : Patrice BERTHY Membres : Sylvie Berthy - Nadine Congiu – Françoise Destruel - Martine Destruel – Nathalie Estival - Jeanine Lafferrairie – Pierre Laulan - Véronique Lartigue - Bernadette Le Moal – Maguy Marty – Anaïs Prévot - Stéphanie Raffy – Claudine Vermande – Véronique Vinnac.

Nous remercions mairies, associations, commerçants et autres structures qui assurent régulièrement l'affichage et la promotion. La prochaine assemblée générale pourrait avoir lieu vendredi 1^{er} mars 2024.

En 2024, les collectes débiteront à 14 h pour se terminer à 18 h 30. Il est possible de prendre rendez-vous mais vous serez aussi accueilli sans rendez-vous quelle que soit l'heure. <https://efs.link/fZpju> #DonDeSang #SauvezDesVies.

Collectes 2024 : Jeudi 4 janvier – Mercredi 20 mars – Lundi 10 juin – Mardi 20 août – Vendredi 8 novembre.

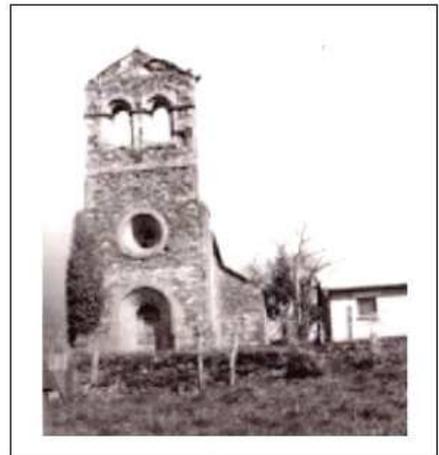
L'amicale est très heureuse de vous présenter ses vœux pour 2024.



Association Clef de Voûte

L'association de sauvegarde de la petite église du vieux Bourg de Labathude.

L'association Clef de Voûte a pour objectif de préserver le patrimoine architectural de la petite église de Labathude, mais aussi de créer des moments de rencontre autour de notre patrimoine & de notre histoire locale.



L'année 2023 a été pour l'Association Clef de Voûte une année riche en activités. Avec joie, nous pouvons assurer que les objectifs de notre association commencent à prendre forme.

Le bureau reste dynamique et l'Assemblée Générale s'est tenue, comme à son habitude, le 14 Août. Dans cette belle dynamique,

Plusieurs journées d'animation ont été réalisées :

- Une balade intitulée « **Pierres et Habitats** » a été organisée deux fois



Ces balades ont accueilli une 60e personnes. La chaleur n'a pas été un frein à l'enthousiasme des participants.

Le parcours traversant les villages de **Labathude, Nadal, Moulin de Bouscarel, Mas del Bos** était particulièrement ombragé et a été très apprécié.

Le lien entre les roches et les maisons a été très bien expliqué :

*La pierre bleue, ou amphibolite pour les fondations, les différents gneiss et schistes pour les murs, le schiste pour les lauzes des toitures, le sable directement extrait sur place, la chaux pour le mortier qui venait de **Terrou** et les pierres de taille en grès qui venaient de **Lacapelle Marival**. »*

Les anciennes mines de baryte du **Mas del Bos** ont été aussi repérées :

Il y a 50 ans ces mines étaient exploitées. La baryte est utilisée à des fins industrielles comme additif dans certains produits : peinture, plastique, caoutchouc, béton, plaquettes de frein et disques d'embrayage...

Les randonneurs ont été enchantés et très émus devant le récital de harpe, petite surprise qui les attendait dans la clairière, au bord du ruisseau.

- Une animation pour la fête votive de notre chère commune de Labathude.

Ce jour-là, à **la Remise**, le **jeu de rampeaux et le jeu de quilles traditionnelles** ont été mis à l'honneur. Les villageois et leurs invités ont pu révéler leurs talents lors d'un petit tournoi bien sympathique.

- Le vitrail de l'imposte a été réparé

Par la vitrière Clémentine Halleux. Artiste qui avait initialement créé les vitraux.

Plusieurs projets sont en cours de préparation :

- Une exposition sur le thème du Cadastre Napoléonien

(À partir de celui de la commune, remarquablement conservé et restauré) Elle sera présentée à la **Caminade à la Remise**. Ces tableaux pourront rejoindre l'église Ste Marie de Labathude lorsque celle-ci sera prête.

- La porte d'entrée de l'église

Elle est en train d'être remise en état par des bénévoles. Une fois restaurée et peinte avec des ocres selon les techniques naturelles, elle retrouvera sa place.

Récit de notre histoire locale (ci-après)

Comme l'an passé, tout de suite après l'article de l'Association *Clef de Voûte*,

Nous vous proposons un récit, nourri des archives départementales du LOT et autres sources, qui relatent de l'histoire de notre Pays.



A Labathude, Pénurie et émeutes

En 1873, les contributions directes de la III^e République naissante brossent un tableau bien sombre de la Commune :

« Située sur le penchant des montagnes, son terrain est siliceux. La seule partie boisée l'est exclusivement en châtaigniers [...]. Le sol ... est fort ingrat. [...] On sème du seigle et du blé noir, on récolte des châtaignes et du foin qui n'est pas de bonne qualité. [...] On travaille tout à la charrue primitive et à la pelle. On fume avec de l'engrais animal, c'est-à-dire de la paille, de la fougère et de la bruyère que l'on met comme litière sous les bestiaux. [...] On y récolte des châtaignes de mauvaise qualité ; les arbres sont de mauvaise venue, rabougris et donnant des récoltes nulles. [...] Les fourrages ... ne sont pas de bonne qualité. Les prairies sont le plus souvent couvertes d'eau ».

Mais la lumière finit toujours par jaillir :

« Le chemin (vicinal) de Grande Communication n° 16 (Cahors/Aurillac, notre RD 653) apporte un peu d'amélioration dans le pays en faisant arriver dans un des hameaux nommé Rouquayroux tous les marchands des environs le 1^{er} de chaque mois, à des foires qui sont très belles et où se vendent tous les produits »¹.

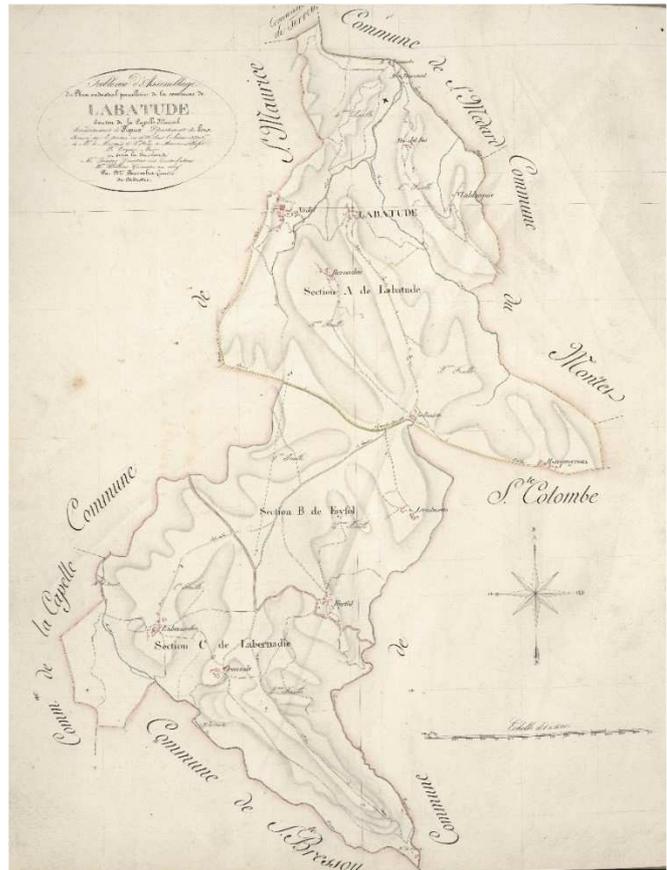


Figure 1 : Tableau d'assemblage du plan cadastral « napoléonien » de Labathude, 1826. Très allongé, le territoire de la Commune se divise en deux blocs pentus : côté nord vers la Bave et la Dordogne ; côté sud, vers le Drauzou, le Célé, puis le Lot. Le chemin vicinal de grande communication n° 16 (Aurillac/Cahors ; notre RD 653) suit la crête et réunit La Remise (de son vrai nom complet : La Remise de Rouquayroux) et Rouquayroux. L'association « Clef de voûte » a préparé une exposition sur le plan cadastral napoléonien de Labathude. Disponible, elle sera présentée en juin 2024 à La Caminade de La Remise

¹ La description se termine par quelques statistiques. Surface de la commune : 1005ha 17 ca 5 ca ; population : 676 ; maisons : 125 ; usines (moulins) : 6. Voir *Le Lot vers 1850. Recueil de monographies cantonales et communales établies par les contrôleurs des contributions directes* publiées par Christiane Constant-Le-Stum, Cahors, Archives départementales, 2002, vol. 2, p. 395 -396.

En ce début du XIXe siècle,

Rouqueyroux, c'est quatre maisons et un foirail à Labathude.

Il faudra attendre la fin du siècle pour que le hameau s'étende sur Sainte-Colombe après le croisement avec le chemin vicinal de grande communication n° 29 vers Figeac par Cardaillac (nos RD 15, 18 et 19).

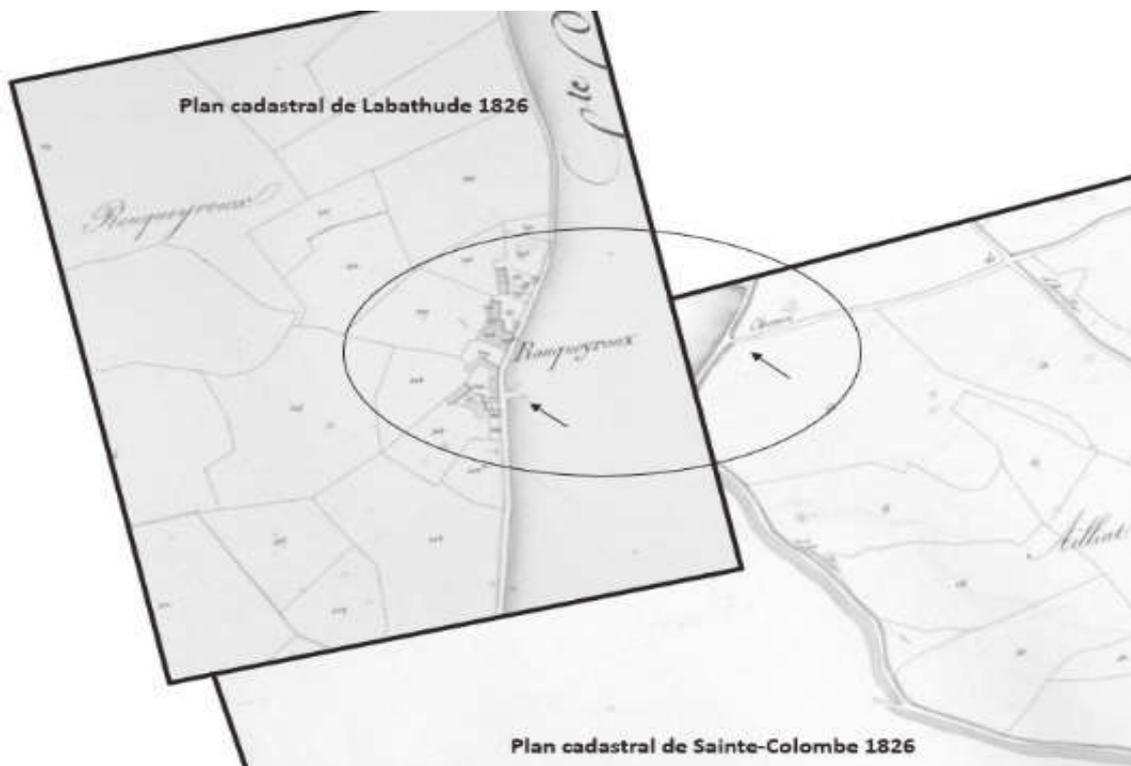


Figure 2 : Rouqueyroux se développe exclusivement sur le territoire de Labathude durant le premier tiers du XIXe siècle, comme le montre la comparaison des plans cadastraux des deux Communes voisines de Labathude et Sainte-Colombe réalisés la même année 1826 par le géomètre de première classe Bezombes.

Depuis au moins 1792, début officiel des foires de Rouqueyroux, douze fois par an, le premier jour de chaque mois, le lieu est dédié au commerce rural, certes, mais c'est aussi **un espace de réjouissances, de contestations et de violences.**

L'origine des foires est probablement plus ancienne, reste à préciser.

Ces foires drainent la jeunesse d'un vaste territoire de 1500 km² et de 30 km de rayon mal desservi par un pauvre réseau de chemins et de sentiers.

Pour l'autorité administrative et la force publique, l'embellie économique apportée par ces rencontres n'est pas une rose sans épine. Préfets et sous-préfets tentèrent de les supprimer prétextant des inconvénients bien supérieurs aux avantages. Mais un décret impérial du 17 juillet 1808 confirma l'organisation mensuelle de foires qui résisteront jusqu'à la fin des années 1960.

Elles lègueront en héritage à la Labathude et à ses environs un hameau suréquipé en bars, bals, restaurants et hôtels actifs jusqu'aux années 1980.

Deux exemples puisés dans les Archives départementales du Lot détaillent **ces « inconvénients »**.

La première affaire date du 1^{er} mai 1812 et fit grand bruit².

Deux fonctionnaires de **Lacapelle-Marival**, Jean-Joseph Casieul-Lacoux et le receveur Pierre Brunet, placés sous les ordres de l'inspecteur des impôts indirects Villeneuve arrivé spécialement de Cahors pour la foire, réclament 4,24 F de taxe sur le vin à Baptiste Tauran de **Camburat** patron d'une « feuillée ».

C'est le terme poétique utilisé par l'administration pour désigner un débit de boisson temporaire installé sous des branchages.

La somme est importante ; elle équivaut à deux jours de salaire d'un bon forgeron. Elle prouve aussi l'attractivité du commerce Tauran et le flot de vin débité.

Les buveurs, aussitôt, se transforment en émeutiers antifiscaux. Les « gabelous » se replient en désordre vers l'auberge Genot, où Villeneuve s'était déjà installé depuis la veille et s'y barricadent.

Débuta alors un siège en règle qui fit s'étrangler de rage l'administration fiscale. Le préfet adressa un rapport au ministère de l'intérieur, qui réclama la suppression des foires. Depuis **Moscou**, où il avait pourtant d'autres soucis, Napoléon les rétablit par un décret signé du 21 septembre 1812.

Lorsque aucune provocation ne fédère la foule contre l'Etat, lutte antifiscale ou protection de déserteurs, le foirail devient alors un terrain d'affrontement entre villages antagonistes.

Deuxième affaire le 2 novembre 1819,

qui vit Jean-Pierre Castanié, forgeron de **Terrou**, gravement blessé lors d'une bataille entre jeunes de **Rueyres** et de **Cardaillac**³.

D'après le rapport de gendarmerie, c'était une histoire vieille de quinze ans qu'il fallait purger sans délai entre les deux bouillantes communautés. Castanié avait eu la mauvaise idée de voler au secours de son apprenti Paul Verniol de **Cardaillac** aux prises avec les rueyres sous la « feuillée » de son frère Jean-Pierre Verniol.

Pierre Solognac, 24 ans, solide tuilier originaire de **Rueyres** « d'un mètre huit cent soixante-deux millimètres » précise le rapport de gendarmerie, asséna plusieurs coups de gourdins au forgeron qui firent dire aux chirurgiens : « *Il faudra au moins deux mois avant que cet individu soit guéri et en état de travailler* ».

Une fois de plus, c'est sous l'une de ces bucoliques « **feuillées** » **rouqueyroises** groupées autour d'une source aujourd'hui ensevelie sous les ronces, que tout bascula.

Ces cabarets ambulants étaient très populaires dans la France rurale au tournant des XVIII-XIXe siècles au point d'illustrer quelques-unes des plus fameuses **faïences « révolutionnaires »** d'Ancy -le-Franc (Bourgogne) **entre 1789 et 1798.**

Après avoir été jugé en première instance à **Figeac**, Solignac fut emprisonné à **Cahors** dans l'attente de son procès en cour d'assise qui se tint le 10 février 1820. Pas moins de quinze témoins furent entendus, venus de **Gorses, Sabadel, Labathude, Cardaillac, Terrou, Sénailhac, Lacapelle-Marival** et après de longues auditions, les jurés acquittèrent le féroce tuilier de **Rueyres.**



Figure 3 : Une buvette installée en pleine nature sur une faïence issue de l'atelier d'Ancy-Le-Franc (Yonne) entre 1789 et 1798. La « feuillée » est ici doublée d'une toile de tente.

D'autres nombreux exemples consacrent **Rouqueyroux, en « OK Corral » du Ségala⁴.** Le hameau est devenu le cadre d'un « western » régional mensuel qui se jouait souvent dans la première moitié du XIXe siècle, jusqu'à ce que, les routes s'améliorant, l'horizon s'élève et du sang neuf afflue.

Grâce à Rouqueyroux, la commune de Labathude est citée onze fois dans l'excellent livre de l'historien François Ploux, *Guerres paysannes en Quercy. Violences, conciliations et repressions pénales dans les campagnes du Lot (1810-1860)*, Paris, L'Harmattan, 2002.

Nous partageons ces extraits du patrimoine de Labathude,

nous remercions Christian Landes pour son grand travail de recherche et de rédaction.

A bientôt

Pour l'Association Pief de Foûte 46120 Labathude

3 ADL 2 U 224 2

4 Célèbre fusillade qui s'est déroulée le 26 octobre 1881 à Tombstone (Arizona) et qui inspira de nombreux réalisateurs de cinéma, dont le fameux « Règlement de comptes à O. K. Corral » de John Sturges, 1957

France Services Ségala-Limargue

Depuis le 1^{er} Janvier 2020, la MSAP Ségala-Limargue est labellisée France Services. L'objectif de cette structure est qu'en un lieu unique, identifié par les habitants, ceux-ci puissent être accompagnés dans les démarches administratives de la vie quotidienne, en ligne ou hors ligne, par des agents polyvalents spécifiquement formés.

CAF, CPAM, CARSAT, MSA, La Poste, Pôle Emploi, DGFIP, les Ministères de la Justice et de l'Intérieur, le Ministère de la Transition Écologie et l'ANAH sont les opérateurs auxquels se rajoutent des partenaires locaux. Le but est de rassembler dans un même espace divers partenaires et de redonner de la proximité entre les usagers et l'administration.

Sites permanents d'accueil du Lundi au Vendredi :

Sur rendez-vous pour réaliser des accompagnements individualisés

En accès libre aux outils numériques

- Leyme, 81 rue Principale
- Sousceyrac-en-Quercy, 3 place de l'Église St Martin

Permanences réalisées dans les France Services Ségala-Limargue

LEYME	SOUSCEYRAC-EN-QUERCY
<ul style="list-style-type: none">- DGFIP : en période de déclaration : tous les mercredis matin- Gendarmerie : le 2^e mardi matin de chaque mois	<ul style="list-style-type: none">- DGFIP : tous les mardis après-midi En période de déclaration : les vendredis après-midi en supplément <ul style="list-style-type: none">- ADIL 46 : tous les 2^e jeudi de chaque mois sur rendez-vous- Conciliateur de justice- Mutualia : mutuelle communale

Sont également proposés : des ateliers d'initiation au numérique, en itinérance sur le territoire ; des permanences ponctuelles en partenariat avec les municipalités, notamment dans le cadre de l'adressage ; des permanences partenaires ponctuelles au sein de la France Services ; des permanences d'une intervenante sociale dans le cadre « Stop aux violences sexistes et sexuelles : en Ségala-Limargue un espace de prévention au féminin pour sensibiliser, prévenir, soutenir, agir » ; etc.

Pour tous renseignements ou prise de rendez-vous, contactez Lisa GASQUET au 05.65.38.98.17 ou par mail à franceservices.segalalimargue1@gmail.com

885

LATRONQUIERE - FIGEAC

Toutes les autres lignes sont disponibles sur:
<https://www.mestrajets.lio.laregion.fr:documents/>

Jours de la semaine		LàV	LàV	LàV	Me	LMJV	LàV	LMJV
PÉRIODES SCOLAIRES		•		•	•	•		•
PETITES VACANCES			•				•	
ÉTÉ			•				•	
LATRONQUIERE	Bourg	06:40	06:50	07:40	13:12	13:15	13:22	
	Collège La Châtaigneraie				13:15			16:35
	GAMM VERT	06:42	06:52	07:42	13:17	13:17	13:24	
GORSES	Carrefour D653/VC Gorses	06:47	06:57	07:47	13:22	13:22	13:29	16:42
SAINT-MEDARD-NICOURBY	Lagane	06:51	07:01	07:51	13:26	13:26	13:33	16:46
MONTET-ET-BOUXAL	Lavitarelle	06:57	07:07	07:57	13:32	13:32	13:39	16:52
SAINTE-COLOMBE	Rouqueyroux	07:00	07:10	08:00	13:35	13:35	13:42	
	Les Vergnes	07:03	07:13	08:03	13:38	13:38	13:45	
	Le Suquet	07:05	07:15	08:05	13:40	13:40	13:47	
CARDAILLAC	Bourg	07:12	07:22	08:12	13:47	13:47	13:54	
CAMBURAT	Embt Route du Lac	07:18	07:28	08:18	13:53	13:53	14:00	
	Embt Campagnes	07:20	07:30	08:20	13:55	13:55	14:02	
	Embt D15 x D840	07:22	07:32	08:22	13:57	13:57	14:04	
FIGEAC	Gare routière	07:33	07:43	08:33	14:08	14:08	14:15	17:22

Jours de la semaine		LàV	LàV	LàV	Me	LàV	LàV	LàV
PÉRIODES SCOLAIRES		•		•	•		•	•
PETITES VACANCES			•			•		
ÉTÉ			•			•		
FIGEAC	Gare routière	07:35	12:15	12:17	13:15	17:20	17:25	18:25
CAMBURAT	Embt D15 x D840		12:26	12:28	13:26	17:31	17:36	18:36
	Embt Campagnes		12:28	12:30	13:28	17:33	17:38	18:38
	Embt Route du Lac		12:30	12:32	13:30	17:35	17:40	18:40
CARDAILLAC	Bourg		12:36	12:38	13:36	17:41	17:46	18:46
SAINTE-COLOMBE	Le Suquet		12:43	12:45	13:43	17:48	17:53	18:53
	Les Vergnes		12:45	12:47	13:45	17:50	17:55	18:55
	Rouqueyroux		12:48	12:50	13:48	17:53	17:58	18:58
MONTET-ET-BOUXAL	Lavitarelle	08:08	12:51	12:53	13:51	17:56	18:01	19:01
SAINT-MEDARD-NICOURBY	Lagane	08:12	12:55	12:57	13:55	18:00	18:05	19:05
GORSES	Carrefour D653/VC Gorses	08:15	13:01	13:03	14:01	18:06	18:11	19:11
LATRONQUIERE	GAMM VERT		13:06	13:08	14:06	18:11	18:16	19:16
	Collège La Châtaigneraie	08:25						
	Bourg		13:08	13:10	14:08	18:13	18:18	19:18

Ne circule pas les samedi, dimanche et jours fériés

Edition avril 2023

Ligne à la demande - Réservation obligatoire au 0 805 608 100 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 hors jours fériés - La réservation doit s't